

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
Tél : 02.98.99.61.07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS**

L'an deux mil huit, le 5 juin à 18h30.

**Le Conseil Municipal de Brennilis, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor Gruat, Maire.**

Présents : Jean-Victor GRUAT, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec,
Alexis Manac'h, Carole Guillerm, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita
Daniel, Berc'hed Troadec

Absents : néant

Secrétaire de séance : Sylvie Birhart

Convocation : 28.05.2008

OBJET : délibération du Conseil municipal du 10 avril 2008.

**Concernant la délégation de certaines compétences du Conseil Municipal
Au Maire.**

Suite aux remarques formulées par la Sous-Préfecture concernant cette délibération, le
Conseil Municipal décide d'adopter une délibération rectificative concernant **la délégation
En matière de marchés publics qui a été modifiée par la loi relative à la simplification
Du droit du 20 décembre 2007.**

La nouvelle rédaction ne fait plus référence aux marchés négociés qui en application du Code
Des marchés publics en vigueur ne sont pas tous susceptibles d'être signés sans autorisation
préalable du conseil municipal, **mais aux marchés « d'un montant inférieur à un seuil
défini par décret », soit 206 000 euros HT à ce jour.**

le Conseil Municipal demande également au Maire de se renseigner auprès de la Sous-
Préfecture pour savoir si ce seuil est obligatoire, car il semble élevé au regard du budget
de la commune.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Jean-Victor GRUAT.

